

Conseil de l'ED SVS 28 janvier 2016 – 8h30, C3M

Présents : Cristine Alves Da Costa, Frédéric Bost, Chami Kim, Thomas Lamonerie, Eric Lingueglia, Jean-François Peyron, Marylène Poirié, Heidy Schmid-Antomarchi, Bastien Vergoni, Elodie Villa, Abdel Wakkach, Nadine Loudig

Excusés : P. Léopold, O. Blanck, C. Coustau, E. Galiana

Accueil de Chami Kim au conseil, représentante des doctorants de 1^{ère} année.

Classement des dossiers de candidature à une bourse Région

V. Braud (IPMC) en DAS biologie et santé. Co-financé 10% par Ecdysis

B. Mograbi (IRCAN) en DAS environnement / santé. L'absence de co-financement, possible dans ce DAS, est argumentée.

Les deux sont classés en 1, étant sur des DAS différents.

Amélioration du site web de l'ED SVS.

Le site, créé par un prestataire privé, Laure Tauc (InformaNice), date de 10 ans. Le site est hébergé sur le domaine unice (obligation) et ne peut être alimenté que par un détenteur de compte unice, autorisé par le service informatique (Thomas Lamonerie). L'organisation actuelle est la suivante : Nadine Loudig ou Thomas Lamonerie indiquent à Laure Tauc tout changement à faire au fil de l'eau et Laure Tauc effectue les opérations et renvoie les documents modifiés à TL qui les dépose dans les répertoires indiqués à l'aide d'un client ftp. La réactivité de Laure Tauc est excellente. Le coût annuel pour l'ED est d'environ 2000 €.

Un comité composé de C Coustau, E. Villa et B. Vergoni, rejoint par C. Kim a été mandaté pour proposer des améliorations de ce site web.

Bastien Vergoni fait une présentation visuelle soulignant les faiblesses esthétiques et surtout ergonomiques du site, par rapport au standard actuel.

La proposition est de repartir à zéro plutôt qu'essayer de modifier l'existant, sur la base d'une organisation type, inspirée d'autres ED, dont quelques exemples sont donnés.

Eléments attendus / à inclure dans la **page d'accueil** :

Nouveau logo

Visuel attractif, aéré,

Mot d'accueil

Onglets développables, en colonnes à gauche, au lieu de menus déroulants

Planning, actualités (fil UNS)

Aération maximale

Exemple de la **page des formations** proposées par l'ED :

Accueil : règles et attendus de l'ED. Heures et types de formations à couvrir pendant la thèse.

Catalogue des formations avec bouton d'inscription juste en face !

Barème horaire des activités validées comme formations.

Accès à une fiche de formation individuelle, récapitulative, pour que chacun puisse savoir en temps réel où il en est.

Liste d'**éléments absents** actuellement, qui auraient leur place sur le site :

Informations sur le devenir des doctorants

Annuaire des doctorants et chefs d'équipe avec le sujet ?

Communication : prix de thèse, JEDN

Offres de prix, d'emploi

Discussion : Abdel Wakkach indique qu'il existe une offre du service de communication de l'UNS, qui réalise un site gratuitement et donne la main. La formation demande 4h. Le LP2M en est satisfait. Jean-François Peyron remarque qu'avoir la main est nécessaire pour gérer les mises à jour. Eric Lingueglia insiste sur l'importance du dynamisme d'une page d'accueil et suggère de distinguer les informations publiques de ce qui concerne les doctorants, par exemple sous la forme de pages intranet. Frédéric Bost rappelle d'inclure les informations sur l'HDR, dont les ED ont la charge. Nadine Loudig est opposée à quitter l'organisation actuelle qui marche bien sans assurance d'avoir aussi bien avec un site propre à l'ED géré par l'UNS. A. Wakkach précise que l'éditeur web de l'UNS a une maintenance facile. Marylène Poirié pense que maîtriser directement les formations, dont elle a la responsabilité, sur un site propre serait un progrès.

Informations complémentaires du Collège des Ecoles Doctorales : Marylène Poirié, qui représentait l'ED SVS à la réunion du 25 janvier du CED, indique que l'UNS cherche à harmoniser les sites des ED, à l'occasion du transfert sur Université Côte d'Azur. Ces sites devront adopter la charte graphique UCA. Le projet est une page d'accueil commune aux ED avec liens sur les pages de chaque ED hébergées soit sur le même site, soit sur un site externe.

L'UNS peut héberger, piloter, aider à maintenir un site. Jérôme Navarro, qui est allé regarder tous les sites est l'interlocuteur pour engager une action.

Décision : Le site actuel est maintenu pour l'année scolaire en cours. Thomas Lamonerie va organiser une entrevue entre le comité de réflexion de l'ED et le Service communication UCA. L'objectif est de monter une maquette de site dynamique d'ici juin. Composition du comité : 3 Représentants des Doctorants, MP, CC, TL. Si la maquette donne satisfaction, l'ED fera ce choix pour la rentrée 2016.

Prix Bettencourt Schueller 2016

Le Conseil propose Sandrine Obba

1er appel d'offre pour mobilité internationale 2016 à date limite 18 Mars 2016

Le budget de l'ED 2016 est 17k€, en augmentation de 1000 €. La part mobilisable pour les aides à la mobilité est d'environ 4500 €

Montant des aides :

50% du total jusqu'à un maximum de 800 € pour mobilité,

50% du total jusqu'à un maximum de 500 € pour écoles thématiques et cours type EMBO.

L'appel sera fait 3 fois par an, sauf en cas d'épuisement du budget préalable.

Fonctionnement des jurys du concours 2016

Le Conseil a été questionné sur les risques d'évaluation inéquitable (Effet commission), sur l'intérêt d'une discussion systématique de la valeur relative des candidats, sur la participation au jury de membres présentant un candidat et sur la prise en compte du classement de Master.

1. Faut-il discuter avant notation, après notation ? Faut-il faire une notation au consensus ?

Laisser la liberté de notation à chacun est préférable, plutôt qu'une notation au consensus, le nombre de personnes votant compensant les notations généreuses ou sévères isolées. Ceci sera d'autant plus vrai après l'élargissement du jury à 8 membres des spécialités supplémentaires.

2. Les membres du jury qui présentent un candidat peuvent-ils siéger en sortant au moment de l'audition de leur candidat ou ne doivent-ils pas siéger du tout ?

Selon les représentants des étudiants, et en reprenant les résultats des 5 dernières années, il n'y a pas d'incidence sur le classement de la formule retenue. Là encore, l'élargissement du jury va dans le sens de diluer tout biais. L'organisation reste donc : participation de tous les membres du conseil, et en cas de présentation d'un candidat, le membre n'assiste pas à l'audition de ce candidat.

3. Le classement du Master doit-il pondérer celui des auditions ?

La pratique montre qu'à de rares exceptions, les candidats ayant un très bon rang au Master obtiennent un contrat doctoral. Tous les candidats convoqués sont déjà sélectionnés dans la première moitié du classement au Master. Il s'agit d'un concours, avec ses risques de contre-performance. Le conseil maintient le principe de non prise en compte, au delà de l'étape de sélection pour le concours, du classement de Master.

Evolutions 2016 :

Format de l'audition : maintien du découpage 8 min de présentation, 5 min de questions sur le projet, 12 min d'entretien compétences scientifiques / motivation.
Une proposition est d'attirer deux rapporteurs par candidat pour piloter la partie entretien. A discuter au prochain conseil.

Composition du jury : pour satisfaire aux recommandations du HCERES et impliquer davantage les chercheurs dans la vie de l'ED, il a été acté de retirer du jury les Directeurs des 5 grands instituts et d'y inclure 8 membres HDR ou équivalent représentant chacune des spécialités de l'ED, renouvelés chaque année. Cette ouverture est un moyen de répondre aux recommandations du HCERES et un gage de transparence de la procédure d'attribution des contrats doctoraux.

Désignation des représentants : Nadine Loudig va envoyer une invitation sur la base du volontariat à chacun des 8 collèges de spécialités. Critères requis pour participer au jury 2016 :

- être disponible le 23 juin 2016 (classement des candidatures, convocation aux auditions, briefing sur le déroulement des auditions) et les 29-30 juin 2016 (auditions)
- ne pas être directeur de thèse d'un candidat

En cas d'excès de candidats, le choix sera par tirage au sort, en cas d'absence de candidat, par désignation.

Mémento du doctorant / de l'encadrant

Les informations seront directement accessibles sur la page d'accueil du nouveau site web.

Encadrant

1. Candidatures classiques : dépôt des sujets réguliers 1/02 au 30/04

Calendrier des candidatures – sélection - audition

2. Candidatures au fil de l'eau : dossier CV, projet, justification financement, lettre d'accueil pour revue par deux rapporteurs.

Candidat doctorant : contact d'un laboratoire. Inscription en ligne. Document pdf de présentation expliqué sur le site web.

En cours de thèse : étapes obligatoires : formation 60 + 30 (régime particulier pour DCCE)

Durée des formations

Le Collège des Ecoles Doctorales a proposé une modification de la durée de formation pour rétablir une situation jugée injuste pour les doctorants contractuels chargés d'enseignement (DCCE, ou moniteurs).

Actuellement : 60h de formation disciplinaire pour tous, et en plus,

- Doctorants non DCCE : 30h de formation « professionnalisante »

- Doctorants DCCE : 72h de formation pro. En plus du service d'enseignement, ils ont donc 42h supplémentaires de formation par rapport aux autres doctorants.

A partir de 2015-2016, le CA a validé une nouvelle règle : 90h pour tous, avec au moins 30h pro et 30h disciplinaires, et pour les DCCE 42h pro, et ensuite, chacun choisit le reste en fonction de son projet professionnel.

Non-DCCE : $30 + n$ heures disciplinaires, $30 + (30 - n)$ heures pro = 90h

DCCE : $30 + n$ heures disciplinaires, $42 + (18 - n)$ heures pro = 90 h.

Informations UCA

Transfert UCA 01/09/2016. Accréditation de l'établissement UCA à délivrer le doctorat.

1. Nouveaux doctorants : transfert des contrats UNS à UCA. CNRS, INSERM et INRIA restent en mandat de gestion.

2. Les ED changent leur logo et deviennent UCA.

Tout le reste est opéré à l'UNS au titre d'UCA : inscriptions, délivrance de diplômes, etc.

Fin du conseil 11h05